

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FEVRIER 2015

Présents : L. BARAFORT, T. SOUSTELLE, J-C GARNIER, J-L CHABROL, C. DONNARD, J-M JACQUOT, P. MAZOYER

Mme Christine DONNARD est secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 19h30.

Le compte rendu du 12 janvier 2015 est approuvé à l'unanimité.

J.M. JACQUOT, mobilisé par son employeur à cause de l'alerte orange liée aux intempéries, a dû annuler le rendez-vous pris, au dernier conseil, pour une visite sur le terrain du chemin de la chèvrerie et s'en excuse.

Point n°1

Schéma directeur de l'eau

Thierry SOUSTELLE et Guillaume PLANTIER ont reçu MM. TELLIEZ et son collaborateur les 22, 23, 28 janvier 2015. Sur le terrain, le groupe a resitué l'ensemble des vannes et canalisations afin que le tracé sur le cadastre soit revu de manière à être le plus fiable possible.

Les informations techniques collectées vont servir à établir un schéma général du réseau existant et proposer la sectorisation du réseau, les sites d'installation des vannes et des fuyards.

Un compte rendu sera élaboré par le bureau d'études. CEREG proposera les endroits où poser les fuyards et élaborera les trois dossiers destinés aux entreprises.

La commune lancera les appels d'offres pour la réalisation des travaux.

Une autre réunion technique est prévue.

Un devis a été fait pour les travaux de réfection du local technique.

Point n°2

Facturation de l'eau pour 2015

Après validation du projet de lettre d'information sur le changement de mode de facturation de la consommation d'eau potable, il est décidé de joindre la lettre avec la facture d'eau pour la consommation 2014.

L'indice figurant sur la facture servira de base pour le relevé au réel en 2015.

Point n°3

Changement de grade d'adjoint administratif

Considérant que la réglementation précise qu'un adjoint administratif 1^{ère} classe étant au 5^{ème} échelon et ayant été pendant 6 ans dans le grade, peut prétendre à être Adjoint administratif principal 2^{ème} classe,
Madame Céline TALIGROT, justifiant de 6 ans dans le grade et étant au 7^{ème} échelon, peut prétendre à ce changement de grade.

Adopté à l'unanimité

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, deux délibérations y sont ajoutées.

Point n°5

Création d'un cimetière communal

La décision de créer un cimetière communal a été votée à l'unanimité en conseil municipal lors de la réunion du 6 octobre 2014. Les pièces du dossier ayant été rassemblées, il apparaît que le coût total de cette création s'élève à 20 968,80 euros

Le conseil municipal autorise le maire à demander une subvention à l'état au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) ainsi qu'au CG du Gard (Conseil Général) d'un montant de 7187, 20 euros HT pour la création du cimetière communal.

Le plan de financement prévoit une aide comme suit :

40% DETR, 40% CG, 20% reste à la charge de la commune

Adopté à l'unanimité

Point n°6

Aménagement du chemin de la chèvrerie communale

Il est demandé au conseil de se prononcer sur la demande de subvention à l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) ainsi qu'au CG du Gard (Conseil Général) pour les travaux d'aménagement de l'ancien chemin de charrette cadastré pour améliorer l'accès chemin à la chèvrerie et au quartier du Bois de Rame.

Un débat s'engage autour du choix du nouveau tracé de la route.

Une question de la pente du nouveau tracé est soulevée par P. MAZOYER. Le chemin descendant droit, il a constaté que la pente semble importante n'étant plus atténuée par le virage existant.

J-C. GARNIER reprecise les deux éléments ont contribué à la décision de créer le nouveau tracé du chemin supprimant le virage : la présence d'argile dans le virage et la nécessité de canaliser l'eau de ruissellement en cas de pluies.

Suite à la réunion du conseil municipal du 8 septembre 2014, pendant laquelle la nécessité d'aménager le chemin menant à la Chèvrerie communale du Bois de Rame a été démontrée : en effet un tournant (sur terrain glaiseux) est difficile à prendre. Pour faciliter les allers-retours pour le travail quotidien ainsi que l'accès des clients et des livraisons, MM. Thierry SOUSTELLE et Jean-Claude GARNIER ont rassemblés les devis nécessaires. Les entreprises Géotech (géomètre), GALTA (Travaux publics) ont été retenues. Le montant des travaux s'élève à 8142 euros HT.

Le plan de financement est ainsi réparti : 40% DETR, 40% CG, 20% sur la commune.

La demande de subvention s'élève à 3256,80 euros HT pour le chemin de la chèvrerie.

Le conseil municipal autorise le maire à demander une subvention pour aménager le tracé de l'ancien chemin de charrette cadastré

- Création d'un nouveau tracé sur le chemin de charrette cadastré

POUR : 4

CONTRE : 0

ABS : 3

Les conseillers s'étant abstenus sur la décision de créer un nouveau tracé restent sur une position en cohérence avec l'option de maintenir le chemin actuel avec élargissement et aménagement du virage.

Questions diverses

- **Recrutement d'un ou une secrétaire de mairie**

Une annonce est parue au Centre de Gestion des personnels territoriaux avec indication des compétences attendues. Un jury sera constitué avec la participation du centre de gestion pour recevoir les candidats.

8 candidats ont été reçus. Aucun candidat n'a l'expérience suffisante requise dans l'emploi. Un plan de formation sera nécessaire et une condition du recrutement.

Le contrat sera de 12 mois et de 16h par semaine.

- **Elections départementales des 22 et 31 mars 2015**

Patrick MALAVIELLE et Isabelle FARDOUX - JOUVE seront présents sur la commune le jeudi 5 mars 2015. Un rendez-vous est fixé avec une délégation d'élus à 9h à la mairie pour présentation de leur programme et débattre des questions spécifiques à la commune.

- **L'association Sentiers** propose une rencontre avec Matthias POISSON le lundi 2 mars prochain pour présenter le programme de stage du 19 au 25 avril des étudiants en Arts

Appliqués du lycée Le Corbusier de Strasbourg. La mise à disposition de la salle de l'Eglise et du terrain communal situé en contre-bas est demandée selon le calendrier des activités du 1er semestre 2015.

- **L'association GARA** (Groupe Alésien de Recherche Archéologique) propose une exposition de photos et de peintures dans la salle de l'Eglise les 13/14 juin ou les 20/21 juin 2015.

Il faut vérifier qu'il n'y ait pas de doublons sur ces dates avec les animations prévues par d'autres associations..

- **Saison culturelle du Pays Grand'Combien**

Un spectacle sera programmé prochainement suite à l'annulation de la représentation du Trio Hopopop.

Le « Duo Calèu » a été sollicité.

- **Agenda 21- SIACVG**

J-C. GARNIER fait le point sur la dernière réunion du SIACVG.

Deux nouvelles pratiques sont pratiquées dans la vallée :

- Canyonisme (escalade avec cordes dans les ruisseaux et rivières): obligation d'avoir une autorisation de propriétaires
- Recherche géocaching (genre de chasse aux trésors) : recherche d'une boîte dans la nature à l'aide d'une application GPS ou smartphone. Des caches ont été installées dans la vallée.

Les topoguides de la Vallée du Galeizon ne seront pas renouvelés après-vente des stocks encore disponibles, la Préfecture du Gard s'orientant vers d'autres supports.

Le SIACVG est en attente de la réponse à ses demandes de subventions pour le programme Agenda 21.

- Une randonnée découverte de la vallée du Galeizon est en préparation comme chaque année.

- **Cynips**

Jean Michel JACQUOT indique que des foyers ont été constatés sur Lamelouze, à priori sur la variété « M15 », pas sur la « Pellegrine » ni la « Bouche de Bétizac ». L'analyse en cours des galles montre que le prédateur est présent avec le parasite et progresse en même temps, ce qui limiterait les effets du cynips. Le SIACVG est en recherche de financement pour lutter contre le cynips.

- **TRAVAUX**

- **Chèvrerie communale**

Des travaux d'entretien doivent être réalisés en particulier :

1. la réfection de la peinture (alimentaire) de l'atelier de transformation.

Cela fait-il partie de l'entretien à la charge des locataires ? Le bail sera consulté

2. Travaux d'aménagements :

- Ouverture d'une porte entre la chèvrerie et la fromagerie.
- Mise en place d'une VMC pour améliorer la circulation de l'air.

Des devis seront établis.

- **Logement communal**

Les locataires ont signalé de l'humidité le long des murs et demandent la mise en état de la VMC. Une visite prévue pour trouver l'origine des fuites, une révision de toiture est à envisager.

Les dégâts constatés à l'intérieur du logement ont-ils été déclarés à leur assureur par les locataires ?

- **Association « Jardins du Galeizon »**

Une rencontre entre MM. VINCENT et BASTIDE de l'Association et MM. GARNIER et SOUSTELLE a eu lieu pour définir la convention de partenariat entre l'association et la commune pour 2015. Le calendrier des semaines de travaux est posé.

- **Courriers des habitants**

- Mme B. STOCKLI sera reçue par Laure BARAFORT.
- Une demande (courrier AR) de travaux sur le chemin communal des Appens Haut par Mme J. PLANTIER pour prévenir le ruissellement des eaux de pluie dans son habitation.

T. SOUSTELLE fera une visite sur place.

Prochaine réunion fixée au 9/03 à 19h30

La séance est levée à 21h45